

6) La Tarification au module (à l'UE)

Il est proposé d'aligner le coût forfaitaire sur le forfait-stagiaire de 310 € et de ne pas modifier les tarifs horaires.
Le coût de formation est déterminé par le nombre d'heures multiplié par un taux horaire décrit ci-dessous :

	Tarifs 2014-15 financés	Tarifs 2015-16 financés	%	Tarifs 2014-15 non financés	Tarifs 2015-16 non financés	%
Taux horaire d'enseignement (cas général en insertion)	15,00 €/h	15,00 €/h	0%	10,00 €/h	10,00 €/h	0%
Taux horaire d'enseignement (cas particulier des groupes spécifiques formation continue)	25,00 €/h	25,00 €/h	0%	15,00 €/h	15,00 €/h	0%

Les modules qui ont été réalisés en 2013 et 2014 dans les domaines de la chimie, du droit et de la psychologie représentent 755 heures et une recette de 13 312 €.